



PROJET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA VILLE DE DUCOS (MARTINIQUE)

SERENUS Fabienne
Stage DA3
2007/2008

Monsieur MARTOUZET

PROJET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA VILLE DE DUCOS (MARTINIQUE)

Ecole polytechnique de l'université de Tours
Département Aménagement
35 allée Ferdinand de Lesseps
BP 30553
37200 TOURS cedex 3

SERENUS Fabienne
Stage DA3
Année 2007/2008

Tuteur : Monsieur MARTOUZET

« Un peuple qui ne connaît pas son passé, ses origines et sa culture ressemble à un arbre sans racines »

Marcus Garvey, prophète noir

Remerciements

Je tiens à exprimer ma plus sincère gratitude à toutes les personnes qui m'ont aidée pour la réalisation de ce dossier, et plus particulièrement à :

- Monsieur GAUCHER et Madame BATTET de l'Office du Tourisme de Ducos
- Madame BARRAT, responsable du Service Environnement de la mairie de Ducos
- Mademoiselle DUPUY de l'ADUAM (Agence D'Urbanisme et d'Aménagement de la Martinique)
- Madame LARGEN de l'UGPISE (Unité de Gestion du Périmètre d'Irrigation du Sud Est)
- Monsieur MARTOUZET, tuteur de ce projet et enseignant au département Aménagement

Sommaire

Remerciements.....	5
Sommaire.....	6
Introduction.....	7
I. De nombreux atouts à faire valoir sur le territoire	8
A. Des paysages urbains.....	9
B. Des paysages naturels.....	12
II. La mangrove : un indéniable atout touristique.....	16
A. La mangrove et la forêt domaniale.....	16
B. Menaces et pressions pesant sur la mangrove.....	18
C. Préservation de l'espace	24
III. D'autres atouts touristiques à mettre en valeur.....	30
A. Le barrage de la Manzo : un site à explorer	30
B. Le château Aubéry : un important élément patrimonial.....	33
IV. Un circuit entre nature, histoire et culture	36
A. Qu'est ce que l'écotourisme ?	36
B. Un écotourisme à Ducos.....	36
C. Enjeux de la mise en place d'un tel circuit.....	36
D. Proposition d'itinéraire	37
E. Extension du circuit découverte vers le bourg	41
F. Extension du circuit découverte vers le site de la mangrove	42
G. Extension vers le château Aubéry	43
H. Mesures d'accompagnement	44
I. Visites organisées.....	46
Conclusion.....	47
Sources documentaires.....	48
Table des matières.....	49
Annexes.....	51

Introduction

Située à l'intérieur des terres de la Martinique, la ville de Ducos est à l'origine agricole. Elle possède une façade littorale de 3km qui englobe une mangrove à flore exceptionnelle. Cette vocation agricole s'accompagne de la présence sur le territoire d'un tissu d'activités variées (artisanales, tertiaires, industrielles, ...). Bien qu'elle ne soit pas une commune touristique par excellence, elle s'affirme tout de même comme un territoire sur lequel se développe un tourisme vert dynamique.

Ducos possède de nombreux atouts naturels remarquables mais subit par la même de fortes pressions foncières compte tenu de sa position centrale par rapport aux dessertes du Sud et de sa proximité des communes « leader » (Fort de France, Lamentin, ...). Elle fait ainsi partie des zones qui devront allier développement urbain et préservation des espaces agricoles et naturels. Les élus ont donc pris conscience de la nécessité d'envisager un nouveau mode de développement et en pleine élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, l'une des orientations à l'échelle du territoire est celle du développement durable.

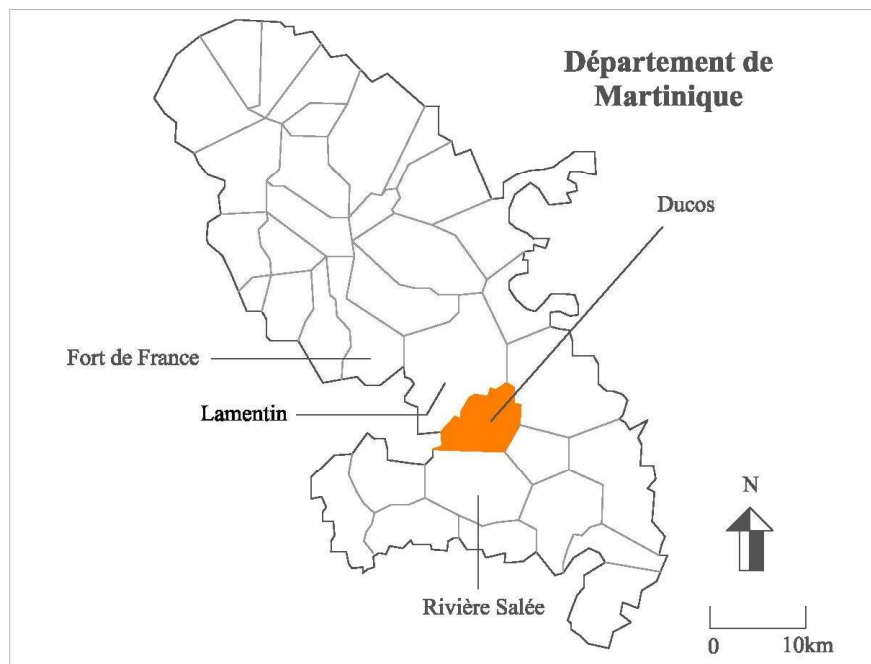
En vue de participer à cette politique de développement durable, la mise en valeur de sites remarquables de manière à promouvoir efficacement le tourisme « découverte » permettra à la fois aux ducossais et aux touristes de (re)découvrir, de préserver et de valoriser le patrimoine de la commune et ainsi d'afficher dans le même temps un tourisme « durable » autour de la mise en valeur des patrimoines locaux.

L'objectif de la présente étude est d'émettre des propositions d'actions sur les sites touristiques majeurs de Ducos pour finalement les raccorder et ce, en mettant en place un circuit touristique au sein de la commune.

I. De nombreux atouts à faire valoir **sur le territoire**

Le territoire étudié se situe au centre de la Martinique, à la charnière du Lamentin et de Rivière Salée. Il se situe à 17 kilomètres de Fort-de-France, la capitale. C'est une commune littorale qui a une ouverture maritime sur la baie de Fort-de-France, sur la mer des Caraïbes. Il est peuplé d'environ 15 300 habitants selon l'INSEE et occupe une superficie d'environ 2 904 hectares.

LOCALISATION DU TERRITOIRE D'ETUDE



Réalisation : Fabienne SERENUS

La commune de Ducos possède beaucoup d'atouts naturels et culturels remarquables.

A. Des paysages urbains

Sur le territoire communal de Ducos, on compte des monuments présentant un intérêt à la fois architectural, patrimonial et culturel.

1. L'Eglise-Notre-Dame-de-la-Nativité

L'église a été construite selon les plans de l'architecte Picq en 1897, à la suite de sa destruction en 1891 puis fut restaurée en 2001. Grâce à son plafond sculpté en bois d'artisanat, elle est inscrite à l'inventaire des monuments historiques. Ce plafond, véritable chef d'œuvre et unique modèle en Martinique, a été réalisé par un artisan ducossais répondant au nom de Faucigny sous la direction de Monsieur Nardal, directeur à l'époque des Ponts et Chaussées. Il représente un exemple de savoir-faire particulièrement représentatif de l'artisanat du XIX^{ème} siècle.

L'urbanisme de Ducos s'articule autour de son église Notre-Dame-de-la-Nativité, dont la façade rappelle la cathédrale de Fort-de-France, qui d'ailleurs a été réalisée par le même architecte Picq.



Eglise Notre-Dame-de-la-Nativité
Cliché : Fabienne SERENUS

2. Le Château Aubéry

a) Description

Inscrit à l'inventaire des monuments historiques, le château Aubéry est situé à Croix Rivail sur un morne qui domine la plaine du Lamentin. Il est ainsi perçu comme un symbole de richesse et de puissance. Il est représentatif du désir de gloire et de fortune de l'un des plus riches industriels de la Martinique au début du XXème siècle : Eugène Aubéry, qui fut à l'époque le conseiller général du Lamentin et l'administrateur de l'usine centrale du Lareinty.

Le caractère monumental du bâtiment de quatre étages et son style néo-classique jusque dans sa décoration intérieure, furent conçus par l'architecte toulousain Germain OLIVIER. En 1931, le domaine comprenait : une vaste maison en ciment armé, plusieurs autres bâtiments à usage de garage, usine, poulailler, ..., un grand jardin et un verger. Le perron où aboutit un double escalier circulaire est marqué dans la mosaïque aux initiales du propriétaire « AE année 1930 ».

b) Historique

Son propriétaire a voulu se défaire de cette bâtisse qui ne trouvait pas preneur à cause de son prix. Mais l'affaire plut à certains élus qui l'achetèrent à 80 millions de francs, sans savoir vraiment ce qu'on allait en faire. L'un des projets était d'y mettre l'Ecole Normale des Instituteurs mais il ne fut pratiquement pas utilisé compte tenu des coûts de réparation et de réaménagement trop élevés. Ainsi, faute d'entretien, le château glissa doucement vers la ruine. De style Art Déco, il conserve tout de même de nombreux témoignages de cette époque qui méritent amplement d'être découverts et admirés : décor en staff, baignoire, carrelage, ferronnerie.



Château Aubéry

Cliché : Fabienne SERENUS

3. La maison Sainte Rose

Construite au début du XVIIIème siècle, cette maison se singularise par ses terrasses du rez de chaussée et du premier étage, qui font le tour de la bâtisse, et l'ensemble des balustrades. Les poteaux et les planchers constituent l'armature de l'habitation. Les murs intérieurs et extérieurs, ainsi que les fenêtres, sont entièrement en bois. Le toit à quatre pans est recouvert de tôle. L'ensemble du bâtiment repose sur un sol de maçonnerie. De nombreuses constructions locales s'inspirent de l'architecture de cette maison (toits à quatre pans, murs intérieurs et extérieurs en bois, ...). Toutefois, la seule différence est que la terrasse n'entoure pas proprement dit la maison. Généralement, on parle de terrasse « en L » par rapport à sa forme.



Maison Sainte Rose

Cliché : Fabienne SERENUS

B. Des paysages naturels

1. Les mornes

Ils se situent principalement sur la partie est du territoire communal. Ces mornes sont le support de boisements soit de cultures bananières, soit de constructions à usage d'habitation. Ils offrent de nombreux points de vue notamment sur la mangrove et sur l'église de Ducos qui représente un élément patrimonial très intéressant.



Exemple de mornes

Cliché : Fabienne SERENUS

2. Les zones de culture

On distingue sur la commune de Ducos deux types de cultures : d'une part celle de la banane et d'autre part, la culture de la canne à sucre. Chacune de ces zones offre, à elle seule, un paysage à la fois original et caractéristique.

En effet, la production de bananes teinte le paysage d'un vert foncé ponctué de tâches bleues, tâches correspondant aux sacs de protection des régimes de bananes.

La culture de la canne à sucre représente le paysage caractéristique de la production de rhum. S'alternent, selon les périodes, un paysage vert clair (période de croissance de la canne) et un paysage marron (période de brûlage et coupe de la canne).



Culture de bananes
Cliché : Fabienne SERENUS



Culture de canne à sucre
(au premier plan : canne coupée ; en arrière plan : canne en pleine croissance)
Cliché : Fabienne SERENUS

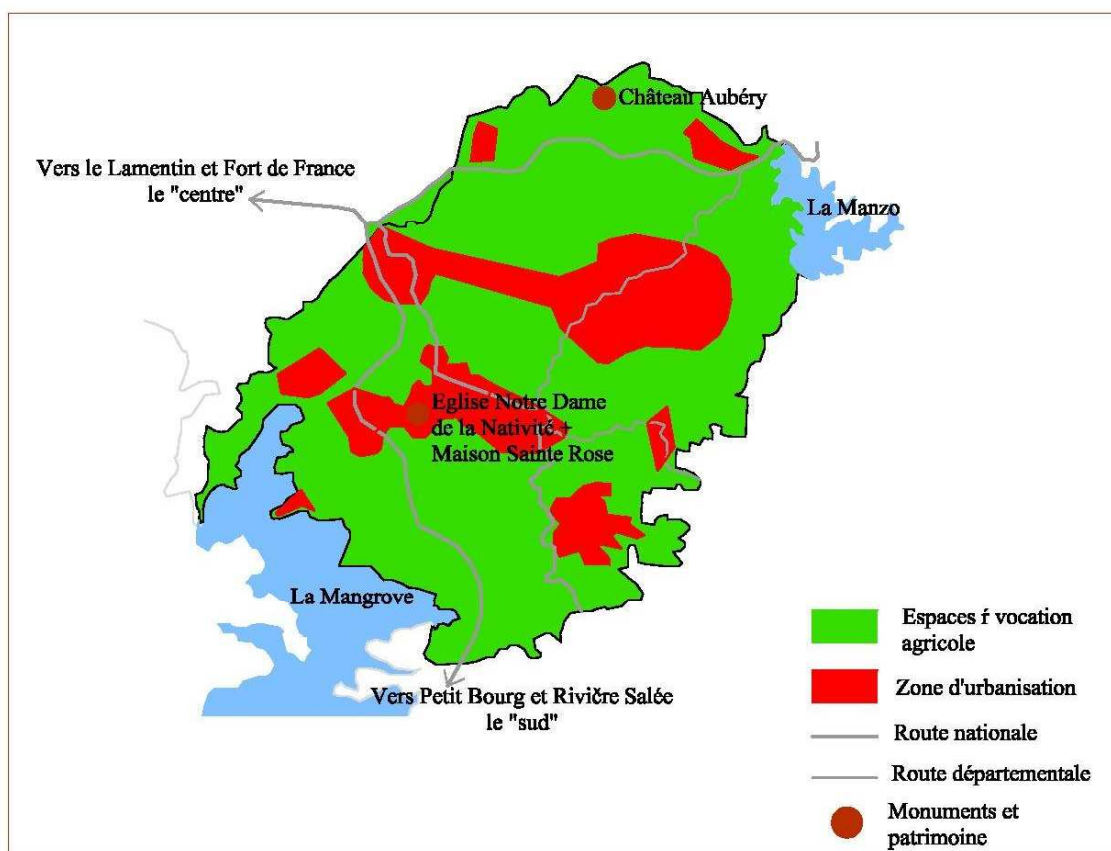
3. La mangrove

La commune possède un des plus grands sites écologiques de l'île : la mangrove. Elle occupe une superficie de 74ha 20a et 55ca. La mangrove représente un milieu naturel d'une importance écologique incontestable compte tenu du rôle essentiel qu'elle joue pour l'environnement, notamment par rapport à la reproduction de certaines espèces. Sa description est ici très succincte mais sera développée de manière plus approfondie par la suite.

4. Le barrage de la Manzo

Le barrage de la Manzo est une retenue d'eau destinée à l'irrigation des terres agricoles environnantes. Il a été mis en eau par ennoyage du lit de la rivière Saint Pierre. Il représente le seul plan d'eau de la Martinique et se situe en partie sur une autre commune : le François. Malgré cette spécificité, il n'existe aucune action commune entre Ducos et le François. C'est le Conseil Général qui est chargé de la gestion de ce site. Une étude plus détaillée de ce barrage sera effectuée plus loin.

LOCALISATION DES PAYSAGES NATURELS ET URBAINS



Source : ADUAM et Office du Tourisme de Ducos
Réalisation : Fabienne SERENUS

II. La mangrove : un indéniable atout touristique

A. La mangrove et la forêt domaniale

1. Description

La mangrove est avant tout un espace boisé privilégié car durant la saison sèche, elle est la seule à conserver un feuillage quasi-intact grâce à la présence de l'eau. Elle représente un espace de verdure tout au long de l'année dans des sites souvent desséchés par les durs carêmes et exercent ainsi un attrait touristique indéniable. Elle est surtout caractérisée par l'enchevêtrement de ses nombreux palétuviers, arbres vivant dans un sol salé et anoxique. On y retrouve des palétuviers rouges, noirs ou gris.



Vue intérieure de la mangrove

Cliché : Fabienne SERENUS



Palétuviers

Cliché : Fabienne SERENUS

	Sols durablement inondés	Sols épisodiquement inondés
Sols fortement salés	Palétuvier rouge ou mangle rouge (<i>Rhizophora mangle</i>)	Palétuvier noir (<i>Avicennia germinans</i>)
Sols faiblement salés	Palétuvier blanc ou manglier blanc (<i>Laguncularia racemosa</i>)	Palétuvier gris ou manglier gris (<i>Conocarpus erectus</i>)

Source : Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM)

Schématiquement, la mangrove de Ducos présente le profil végétal suivant :

- Une ceinture côtière : elle est exclusivement constituée de palétuviers rouges qui forment un cordon forestier d'une dizaine de mètres de profondeur. Les arbres en eux même peuvent atteindre jusqu'à 12 mètres de hauteur.
- Une ceinture arbustive à palétuviers rouges, palétuviers noirs et mangliers blancs (cette ceinture constitue l'arrière mangrove).
- Une ceinture forestière externe : elle est exclusivement constituée de palétuviers noirs.
- Des marais herbacés et saumâtres : ces espaces représentent des lieux de pêche ou de pâturage.
- Des boisements à campêche.

2. Un écosystème à plusieurs fonctions

Au-delà de son aspect esthétique, la mangrove assure diverses fonctions écologiques telles :

- Une fonction chlorophyllienne : elle contribue à l'absorption du gaz carbonique et au renouvellement de l'oxygène.
- Une fonction purificatrice en fixant les particules de poussières.
- Grâce à sa végétation, la mangrove participe à la lutte contre l'érosion marine du littoral.
- Elle est un véritable bassin de décantation permettant de résorber certaines pollutions d'origine naturelle.
- Une nursery pour la faune marine : la mangrove est une réserve naturelle, elle abrite une faune nombreuse et variée. On n'y compte :
 - une soixantaine de poissons, de nombreux bivalves comestibles, mollusques, ...
 - pas moins de 85 espèces d'oiseaux : ortolans, tourterelles, poules d'eau, ... ([voir liste des espèces en annexe page 52](#)).

Grâce aux différentes fonctions qu'elle assure, la mangrove joue un rôle irremplaçable dans le cycle de développement de certaines espèces marines (poissons, crustacés et coquillages).

B. Menaces et pressions pesant sur la mangrove

En raison de sa situation géographique, la commune de Ducos est passée en une quarantaine d'années d'une commune rurale à vocation agricole à une commune périurbaine à vocation artisanale et tertiaire.

1. Une ère de changements

La construction de la nouvelle RN5 a permis à la commune de connaître une nouvelle dynamique de développement. En effet, jusqu'alors elle se définissait comme rurale mais grâce à cette nouvelle voie de communication, elle devient urbaine.

Désenclavée et d'accès rapide, Ducos connaît :

- Un développement urbain impulsé par une politique de logements dynamique (création de ZAC, de lotissements, ..) et parallèlement un développement rapide de la construction individuelle.

En 1999, le parc total de logements de la commune s'élevait à 5 576 logements dont 4 920 étaient des résidences principales. Dans la même année étaient dénombrés 556 logements vacants, 100 résidences secondaires et logements occasionnels. 65% des résidences principales étaient des maisons individuelles.

Année	Population totale
1974	6 930
1982	9 409
1990	12 400
1999	15 233

Evolution de la population

Source : INSEE

Nombre de pièces	Nombre de logements
1 ou 2 pièces	672
3 pièces	1 162
4 pièces	1 888
5 pièces ou plus	1 198
Total	4920

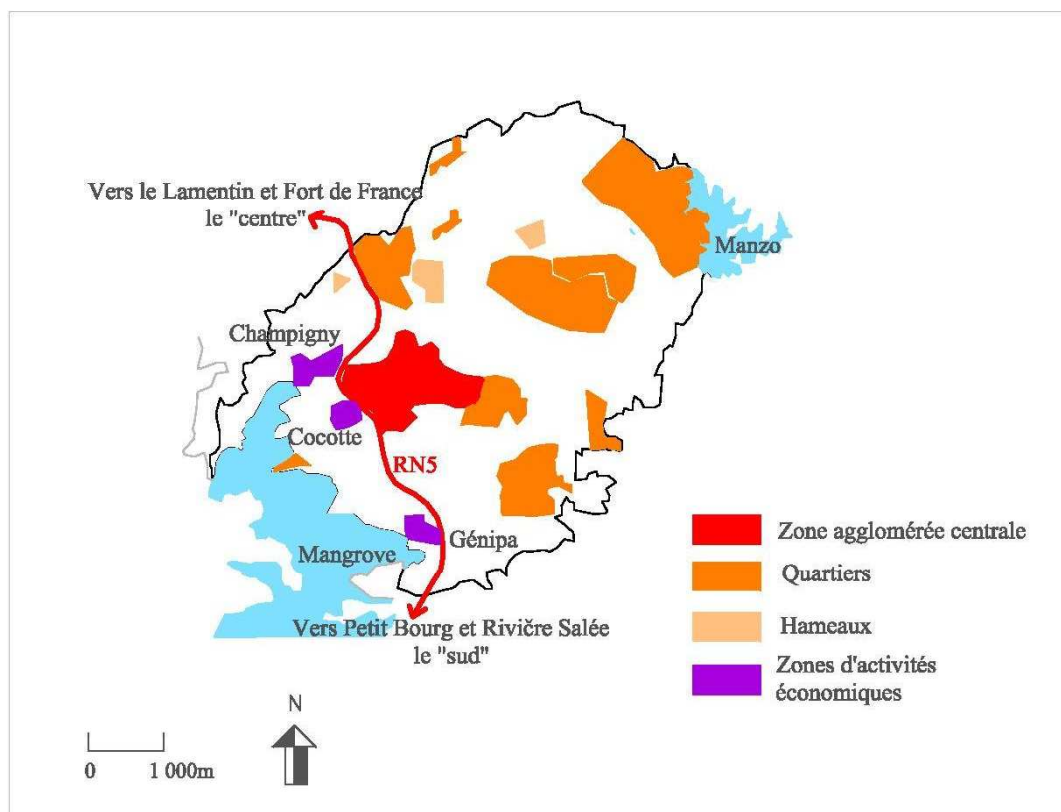
Taille des résidences principales en 1999

Source : INSEE

- Un développement économique qui se traduit par la création de plusieurs zones d'activités à Génipa, Champigny ou Cocotte.

Ainsi apparaît une urbanisation du territoire tout à fait particulière par rapport au fait qu'elle a connu un rapide essor urbain. La commune présente une forme urbaine éclatée, composée d'une zone agglomérée centrale et de pôles secondaires tels que le Morne Vert.

URBANISATION ACTUELLE DE DUCOS



Source : ADUAM
Réalisation : Fabienne SERENUS

2. Conséquences de cette nouvelle dynamique

En quelques années, la commune de Ducos a connu une métamorphose spectaculaire. La construction de la RN5 lui a permis de se désenclaver mais cette transformation s'est accompagnée d'une forte consommation d'espaces, notamment les grands espaces agricoles.

La pression foncière s'est fortement exercée sur les espaces de production mais aussi sur les quartiers ruraux qui se sont densifiés et transformés en quartiers périurbains principalement constitués de maisons individuelles.

Ainsi, la croissance urbaine de Ducos s'est traduite par :

- Un morcellement des domaines agricoles.
- Une diminution de l'agriculture au profit des activités économiques industrielles et commerciales qui se sont développées dans les zones d'activités de Génipa, Champigny ou Cocotte, situées le long de la RN5.
- La construction de lotissements.

3. Impacts sur la mangrove

a) Impacts dus au développement urbain

La mangrove de Ducos subit de multiples dégradations dues au développement de l'urbanisation. Il s'agit notamment du développement des zones artisanales et industrielles de Champigny et Génipa et de la zone d'habitat de Canal.

D'ailleurs, le quartier Canal de Ducos est l'exemple même montrant les difficultés qu'ont pu rencontrer les municipalités dans la maîtrise du développement urbain. Ce quartier se singularise par le fait qu'il fut créé en pleine zone de mangrove. Il a pris corps il y a environ une cinquantaine d'années à partir d'une « squatterisation » de marins pêcheurs. La municipalité a voulu maîtriser cette « squatterisation » en créant des Logements Très Sociaux (LTS) sur place. Des parcelles ont d'abord été distribuées aux premiers habitants puis par la suite elles furent vendues principalement aux personnes les plus défavorisées, originaires de la commune de Ducos. L'extension de ce quartier doit être maîtrisée afin d'éviter toute menace supplémentaire sur l'écosystème mangrove.



Quartier Canal

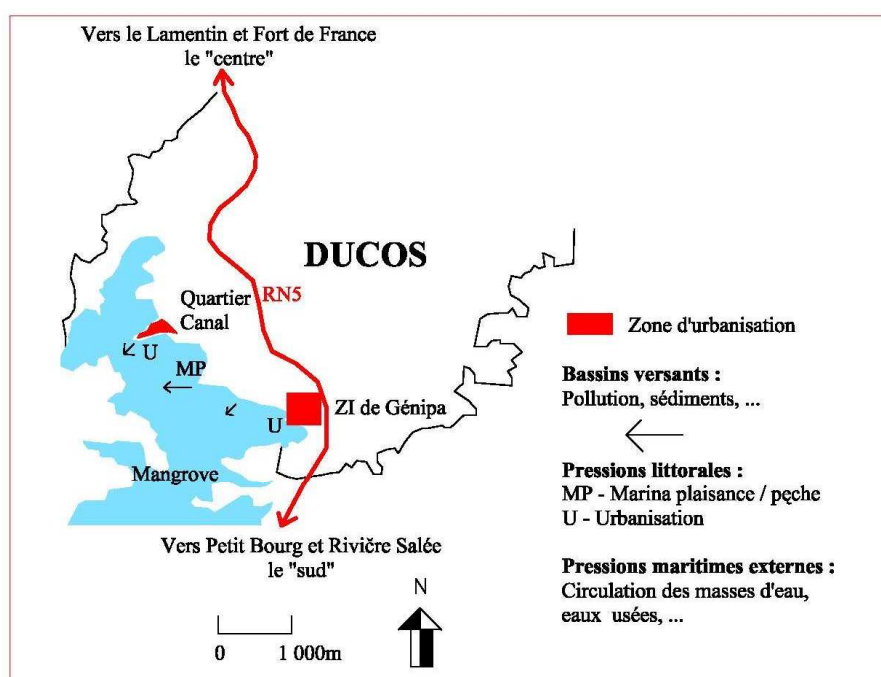
Cliché : Fabienne SERENUS

b) Autres types d'impacts

La mangrove est confrontée à des aléas naturels tels les marées de tempête, les houles cycloniques, ... mais surtout à des aléas de nature humaine. En effet, elle est sujette à diverses pollutions par exemple par hydrocarbures ou encore par métaux lourds. Les impacts dus à ces pollutions sont l'envasement des rivières et de la baie, l'eutrophisation, la contamination de l'eau, des sédiments, de la chaîne alimentaire. Tout ceci a des incidences importantes sur l'état de santé de la faune et de la flore et les activités humaines (entretien des rivières, limitation de la pêche car les ressources sont contaminées et en baisse, ...).

De plus, selon certaines études, en comparant les photos aériennes verticales de 1951 et 1998, on constate que l'intervention anthropique a été le facteur essentiel de l'évolution régressive du milieu (par opposition aux aléas naturels). Ainsi, une diminution de près de 15% de la superficie de la mangrove en Martinique durant les quarante dernières années a été constatée soit environ 500ha.

PRESSIONS EXERCEES SUR LA MANGROVE



Source : Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM)
Réalisation : Fabienne SERENUS

4. Des usages multiples à coordonner

Il existe une exploitation humaine de l'espace mangrove. Elle se traduit par la pêche de poissons et de crabes, la chasse au gibier d'eau et autres oiseaux, l'agriculture, l'élevage sur les marges et enfin le tourisme vert en voie de développement notamment par l'intermédiaire d'activités récréatives telles les balades en canoë kayak. Ces dernières représentent des activités de découverte intéressantes sur le plan pédagogique et touristique et apparaissent comme une possibilité de valorisation à la fois économique et culturelle de la mangrove. Cette dernière représente aussi un lieu recelant de dangers et de risques. En effet, elle correspond à un lieu de refuge et de trafic.

C. Préservation de l'espace

1. Outils juridiques de protection et de gestion

a) La réglementation

- La loi sur la protection de la nature (*loi n°76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, décrets n°77-1295 et n°77-1296 d'application*) : elle institue le régime de protection des espaces animales et végétales.
- La loi paysage (*loi n°93-24 du 03 janvier 1992 sur l'eau*) : elle exige la compatibilité des documents d'urbanisme avec les directives de protection et de mise en valeur des paysages.
- La loi littoral (*loi n°86-2 du 03 janvier 1986, décret n°89-694 du 20 septembre 1989 d'application au code de l'urbanisme, loi n°94-112 du 09 février 1994, loi n°96-1241 du 30 décembre 1996*) : cette loi vise à aménager, protéger et mettre en valeur le littoral.
- La loi sur l'eau (*loi n°92-3 du 03 janvier 1992 sur l'eau*).
- La réglementation en matière de défrichement (*Code forestier : art L311-1 à 311-14*).

b) Protection

La mangrove est classée en espaces boisés classés et en zone ND du Plan d'Occupation des Sols afin de montrer l'impératif de la protéger pour sauvegarder son caractère propre ainsi que sa faune et sa flore, les sites et paysages. Bien que la mission de sensibilisation à la protection de l'environnement ne relève pas de son champ de compétence direct, la Municipalité met en œuvre une coordination Police, Gendarmerie et Service Environnement dans la lutte contre les dépôts sauvages d'épaves.



Actions citoyennes de sensibilisation à la protection de l'environnement

Traduction : « Préservons notre mangrove ! Elle est à nous ! »

Cliché : Fabienne SERENUS

Toutefois, la mise en valeur voire l'exploitation de la mangrove n'est pas incompatible avec la fragilité du milieu.

2. Valorisation

Sur la commune de Ducos, la mise en valeur de la mangrove se fait uniquement par l'intermédiaire de sa découverte en kayak. Avant le départ, le responsable de Kayak Aventure donne quelques explications avisées sur la faune et la flore. Cette balade d'une durée de 2h30 peut se faire soit en totale autonomie, soit encadrée par un moniteur détenant un brevet d'Etat.

Ainsi, le développement d'activités de découverte tout en veillant à ce que leurs pratiques ne remettent pas en cause la protection du milieu permet la mise en valeur de ce patrimoine naturel.

Toutefois, d'autres actions pourraient compléter les balades en kayak.

3. Propositions d'actions

Avant d'émettre des propositions concrètes, il serait d'abord intéressant de définir quelques objectifs.

a) Objectifs

Deux axes peuvent être tirés du diagnostic établi préalablement :

- Préserver le caractère propre de l'écosystème mangrove en mettant un frein aux dégradations lui portant atteintes.
- Valoriser à des fins économiques, sociales et culturelles ce patrimoine naturel tout cela en adéquation avec les objectifs de protection du milieu.

Préserver le caractère propre	Valoriser la mangrove
• Maintenir la diversité paysagère et biologique de la mangrove • Maintenir le périmètre actuel de la zone de mangrove	• Permettre la poursuite des activités de pêche car elle correspond à un moyen de subsistance permettant aux pêcheurs de se nourrir ou d'avoir quelques moyens financiers liés à la vente du produit pêché. • Améliorer l'image de la mangrove auprès de la population locale. L'image négative que reflète la mangrove aux yeux de la population, qui demeure pour beaucoup le lieu où l'on jette toutes sortes de détritiques ou encore où prolifèrent les moustiques, ne favorise pas la préservation de cette zone. • Informer et sensibiliser le public sur les particularités de la mangrove

Ainsi, il faudrait tout d'abord permettre aux visiteurs d'être plongés au cœur de la mangrove et ensuite, le sensibiliser à la richesse, à la fragilité et aux fonctions de cette dernière.

b) Pour la mise en valeur

Une des idées seraient de mettre en place un circuit en caillebotis dans la mangrove.



Exemple de circuit en caillebotis à la Presqu'île de la Caravelle (Trinité, Martinique)

Source : Internet

Il permettrait une découverte de l'écosystème à pied et compléterait les balades en kayak. Cet aménagement sous entend bien évident une immersion totale du public dans la mangrove. Des mesures doivent être prises pour l'accueil de ce public.

D'une part, compte tenu de la fragilité du milieu, le dimensionnement de l'aménagement doit être raisonnable. D'autre part, un suivi scientifique doit être effectué pour surveiller l'impact du public dans la mangrove. Enfin, une étude d'impact de l'aménagement lui-même est primordiale.

Le bon fonctionnement de ce système tient au respect d'un certain nombre de règles :

- Un nombre de visiteurs modérés.
- L'utilisation du circuit uniquement pour la découverte du milieu.
- Le public ne doit pas pouvoir s'écarter du sentier en caillebotis.

c) Actions de sensibilisation

Nous avons vu, à travers l'implantation du panneau précédent, que des actions de sensibilisation sont plus ou moins menées pour la préservation de l'environnement. Toutefois, en complément, il serait intéressant d'organiser des sorties scolaires afin d'éduquer dès leur plus jeune enfance les tout petits en matière d'environnement et de réaliser des plaquettes de diffusion.

L'étude du Parc Régional Naturel de la Martinique (PNRM), sur la protection et la mise en valeur de la baie de Génipa prévoit la création d'une réserve naturelle dont le périmètre intègre cet espace.

Qu'est ce qu'une réserve naturelle ? : Un territoire peut être classé en réserve naturelle lorsque la conservation du milieu naturel présente une importance particulière ou qu'il convient de la soustraire à toute intervention artificielle susceptible de le dégrader. Le ministère de l'environnement confie la gestion de la réserve, par convention, à une association, un établissement public ou une collectivité locale. L'acte de classement peut soumettre à un régime particulier l'intérieur de la réserve. Il peut interdire dans la réserve toute action susceptible de nuire au développement de la faune et de la flore, ou d'altérer le caractère de la réserve, par exemple la chasse et la pêche, les activités agricoles, l'exécution de travaux publics ou privés, ... Autour d'une réserve peut être défini un périmètre de protection à l'intérieur duquel des prescriptions règlementent ou interdisent les actions susceptibles de nuire à la réserve. Une zone de protection forte peut être définie autour de la réserve, les prescriptions sur cette zone étant établies par un décret en Conseil d'Etat.

Avantages et inconvénients d'une réserve naturelle : Une réserve naturelle permet une meilleure lisibilité de la zone à protéger, un suivi scientifique, des gardes assurant la surveillance. Néanmoins, sa mise en place suppose une longue procédure.

Le territoire étudié présente donc des richesses patrimoniales importantes. Il possède en l'occurrence l'un des plus grands sites écologiques de l'île (la mangrove) sur lequel on mise le développement d'un tourisme vert. Toutefois, cet écosystème subit des pressions très fortes d'où la nécessité de le protéger d'autant plus qu'il assure diverses fonctions pour l'environnement. Cependant, sa protection n'est pas incompatible avec sa mise en valeur. On voit d'ailleurs se développer une offre touristique autour de balades en kayak. Il s'agit de la seule activité touristique présente sur le territoire communal. D'autres actions peuvent néanmoins venir compléter cette activité. Ces actions peuvent être menées au niveau de la mangrove elle-même (par exemple sa découverte à pied) mais aussi en mettant en valeur d'autres sites touristiques existants.

III. D'autres atouts touristiques à mettre en valeur

A. Le barrage de la Manzo : un site à explorer

1. Description et localisation

Il s'agit d'un barrage en terre compactée et en roches, situé entre les villes de Ducos et du François, plus précisément sur les quartiers de la Saint-Pierre et de la Manzo, d'où son nom. Il constitue le second pôle lié à la présence d'eau, sur la commune, après la mangrove.

2. Petit rappel historique

Dans la région du Sud-est de la Martinique, une sécheresse endémique, qui a pris entre 1970 et 1977 un tour catastrophique, a aggravé de façon considérable les problèmes structurels propres aux productions agricoles du département. Cette situation s'est traduite depuis une quinzaine d'années par une forte régression de la production agricole, accompagnée par une intense émigration de l'ordre de 2% par an, touchant en priorité les jeunes adultes dans les strates d'âge de 20 à 30 ans.

Ce phénomène migratoire, qui s'est accéléré depuis 1967, trouve son reflet dans la régression importante des actifs agricoles.

Un des objectifs du Plan d'Aménagement Rural (P.A.R) de la zone est de résorber le chômage et d'annuler le phénomène migratoire d'ici 1985-1990. Au vu des potentialités de la zone, seul un fort développement agricole, ayant un effet d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie, peut permettre de tendre vers cet objectif. Ce développement implique la maîtrise de l'eau dans cette région. Or, au plan des conditions naturelles, le Sud-est de la Martinique ne comporte pas de rivière pérenne susceptible d'assurer un débit suffisant pour l'irrigation des terres agricoles ; par ailleurs, les sites topographiques permettant le stockage naturel des eaux de ruissellement lui font également défaut. Ainsi, pour assurer l'irrigation, il convient donc d'effectuer un transfert d'eau à partir de la région des Pitons du Carbet, zone plus favorisée en ce qui concerne les ressources en eau et où des débits importants sont disponibles en période humide. C'est de là qu'a été construit le barrage de la Manzo permettant d'emmener dans le Sud l'eau pour l'agriculture, soit 5 000 hectares à irriguer répartis sur 5 communes : François, Saint Esprit, Ducos, Marin et Sainte Anne.

Ce barrage présente donc un intérêt pour la collectivité car il a permis au Sud de la Martinique de retrouver et de conserver sa verdure en relançant, en dynamisant l'activité agricole.



Barrage de la Manzo

Cliché : Fabienne SERENUS

3. Un potentiel à exploiter

a) Une faune et une flore remarquables

Le barrage de la Manzo est un milieu doté d'atouts touristiques. Il présente une richesse aussi bien faunistique que floristique considérable. En effet, on y compte de nombreuses espèces animales telles des poules d'eau, des tortues, des petits poissons, des écrevisses et aux alentours différentes espèces végétales telles des poiriers, des manguiers, des filaos correspondant au décor traditionnel de Noël à la Martinique et très menacés par le sapin d'Europe.



Manguier (*Mangifera indica*)

Cliché : Fabienne SERENUS

b) Un site visité

Certaines personnes n'hésitent pas à se rendre au barrage de la Manzo que ce soit lors d'une activité sportive ou tout simplement pour un simple moment de détente. En effet, en semaine, ce sont les personnes pratiquant leur marche quotidienne qui le longent. Elles viennent généralement des communes de Ducos et du François et font une petite halte sur le site. Durant le week-end, c'est en famille que l'on se rend au barrage. Le plan d'eau est alors utilisé pour faire naviguer de petits bateaux télécommandés ou des voiles miniatures.

4. Contraintes liées au site

- Les contraintes sont principalement en matière de sécurité. En effet, compte tenu de la profondeur de la retenue, il peut y avoir des risques de noyade.
- Une forte attention est portée à la qualité de l'eau du barrage. D'ailleurs, une étude concernant la qualité des eaux est en cours et pour le moment, les résultats établis sont les suivants : d'après le Conseil Général, on observe d'une part un phénomène d'eutrophisation du barrage, ce qui pourrait freiner la prolifération des espèces vivantes à l'intérieur et d'autre part, une libération de fer et de manganèse.
- Enfin, il existe un gros problème foncier au niveau du barrage. En effet, les terrains longeant les berges sont essentiellement des terrains privés. D'ailleurs, avant la construction du barrage, 95 propriétaires se partageaient les terrains de l'emprise du barrage et de sa retenue. Ainsi, pour permettre la réalisation des travaux et la réinstallation des propriétaires dont les terrains allaient être noyés, le département a acquis 163 ha dont 104 en bordure de la retenue, à l'Est de celle-ci, qui ont permis de réinstaller tous les propriétaires. Seuls deux expropriations ont dû être prononcées. 25 maisons se trouvaient dans la retenue, 24 ont été reconstruites par le département et une expropriée à la demande des propriétaires.

5. Propositions d'actions

Mettre en place un ou plusieurs sentiers pédestres ou éventuellement des parcours de santé sur les berges du bassin de la Manzo serait une possibilité d'offrir aux visiteurs du barrage, un lieu alliant pratique sportive et découverte nature. Cependant, compte tenu des importantes contraintes foncières se présentant sur le site, la situation n'est pas facile mais peut se débloquer sur le long terme. Le département est en possession d'une bande d'une largeur de trois mètres à partir des rives du barrage. L'idée serait d'identifier les propriétaires des terrains riverains puis de négocier avec eux quelques mètres carrés de terrain. Cette opération est certes longue mais pas du tout impossible.

B. Le château Aubéry : un important élément patrimonial

1. Problématique autour du château Aubéry

Le château Aubéry a été un fleuron du patrimoine martiniquais et demeure un outil précieux de la politique touristique de la ville. Cependant, de nombreux problèmes se soulèvent de plus en plus autour de cette bâtisse. En effet, il est sujet à un phénomène de « squatterisation ». En réalité, un homme se disant descendant de la famille Aubéry occupe les habitations se trouvant à l'entrée du domaine sachant que ce terrain est la propriété de la Région. Cet individu organise, d'après certains, des fêtes dans le château alors que ce dernier n'est absolument pas sécurisé. De plus, le bâtiment est très fragilisé car il semblerait qu'il ait été fait avec un ciment fabriqué avec du sable de mer qui aujourd'hui attaque l'ossature même de la construction. Survient alors une question importante : faut-il réhabiliter le château ou le détruire ?



Dégradations à l'intérieur de château Aubéry

Source : Office du Tourisme de Ducos

2. En vue d'une réhabilitation du château

Un travail approfondi doit être effectué au niveau du château.

La commune, consciente de la qualité de son patrimoine, a décidé de garantir la bonne conservation de ses ouvrages par un programme de restauration précédé par une phase de travaux prioritaires.

Les besoins prioritaires concernent d'une part la sécurisation de la propriété, actuellement ouverte et partiellement occupée sans titre, d'autre part les travaux de maintenance du château.

Objectifs	Actions à mener
Sécuriser la propriété	• Nettoyer la zone privative en évacuant notamment des éléments tels des carcasses de voiture, diverses choses laissées par les occupants sans titre. • Stabiliser les murs de l'entrée et les piliers pour y accoler une clôture provisoire. • Réaliser une grille d'environ deux mètres de haut tenue par des poteaux métalliques pour délimiter la partie privative. • Réaliser la grille d'entrée en acier constituée de deux ouvrants avec une serrure. • Installer une alarme à l'intérieur du château.
Travaux de maintenance du château	• Nettoyer les intérieurs et mettre à l'abri les décors. • Evacuer l'eau des murs. • Installer un éclairage extérieur éclairant les extérieurs du château. • Embellir les alentours du bâtiment avec un aménagement paysager pour éventuellement retrouver le cadre dans lequel était implanté le château (grand jardin, verger, ...).

La réhabilitation totale du château est estimée à environ 343 000 euros.

Une fois ce travail effectué, le château pourra être ouvert au public.

La mangrove représente certes un indéniable atout de la commune mais n'est pas l'unique pôle touristique du territoire étudié. Un développement touristique de Ducos passe aussi par la mise en valeur de ses autres richesses patrimoniales, et c'est dans ce but de valorisation qu'ont été émises les diverses propositions d'actions sur les sites tels le barrage de la Manzo et le château Aubéry. Toutefois, les propositions suggérées ont toutes un point commun. Elles contribuent au développement d'un type de tourisme qu'est l'écotourisme. Ainsi, la mise en place d'un circuit que l'on pourrait qualifier d'écotouriste permettra de matérialiser le lien existant entre les différents sites.

IV. Un circuit entre nature, histoire et culture

A. Qu'est ce que l'écotourisme ?

Faire de l'écotourisme, c'est visiter et admirer des sites entretenus et protégés, des paysages, découvrir la faune et la flore, pratiquer des activités de pleine nature comme la randonnée pédestre ou le canoë kayak... mais c'est aussi découvrir la culture et l'histoire d'une région.

B. Un écotourisme à Ducos

La commune de Ducos apparaît comme un territoire tout à fait apte à promouvoir le développement de l'écotourisme. En effet, grâce à ses zones de culture et à ses mornes, elle offre une diversité de paysages, la pratique d'une activité- nature se fait par l'intermédiaire des balades en kayak dans la mangrove et enfin, la découverte et la connaissance du patrimoine historique et culturel de la commune est rendue possible grâce à la visite de ses paysages urbains parmi lesquels on compte l'Eglise-Notre-Dame-de-la-Nativité, le château Aubéry et la maison Sainte Rose. Ainsi, la mise en place d'un circuit pédestre raccordant les principaux sites touristiques de la commune permettra d'afficher au sein du territoire un tourisme « durable ».

C. Enjeux de la mise en place d'un tel circuit

De plus en plus, les citoyens cherchent à découvrir le charme de sites naturels. Proposer un tel circuit pédestre permettrait :

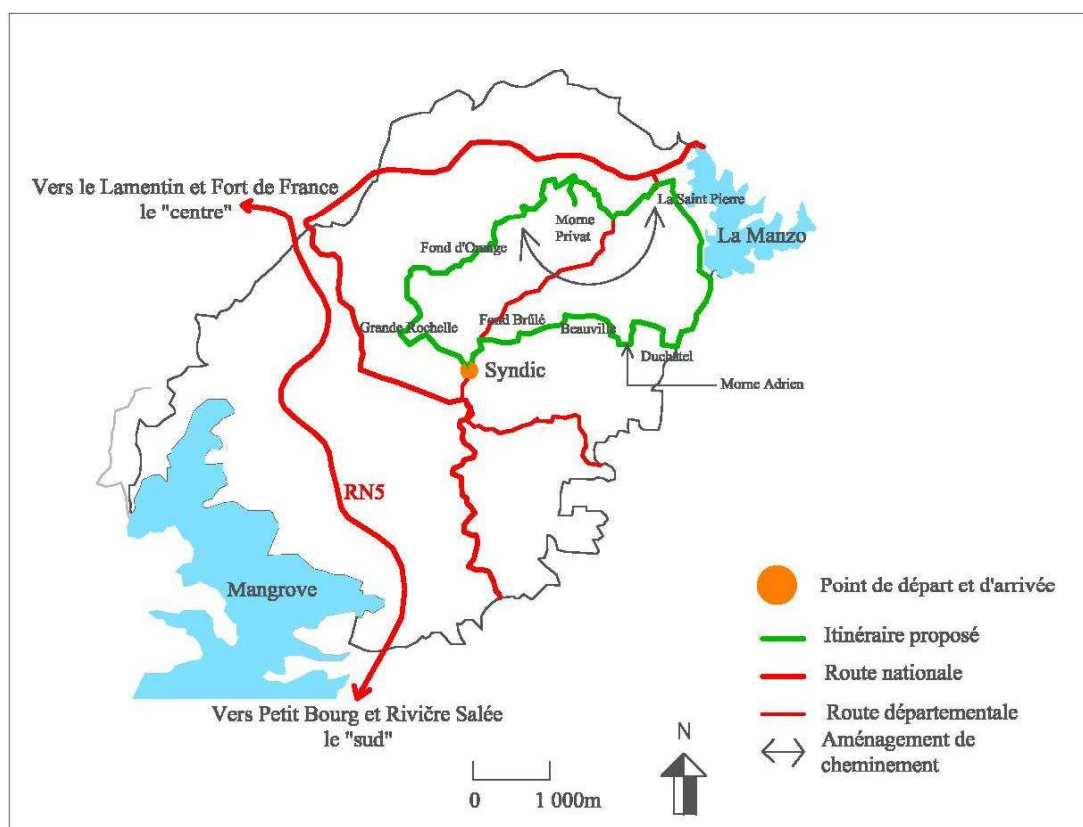
- De mettre en valeur des patrimoines locaux tout en affirmant un tourisme « durable ».
- De promouvoir l'activité touristique.

- En matière de tourisme, le développement de produits touristiques sur le territoire communal permettrait à Ducos de participer au renforcement de la compétitivité économique de l'Espace Sud.
- De contribuer au développement économique de la Communauté d'Agglomération du Sud. En effet, ce dernier est lié en particulier au tourisme, à l'agriculture et à l'activité commerciale, artisanale et industrielle. Concernant les deux derniers secteurs, la commune de Ducos apparaît comme la « locomotive » de l'Espace Sud car elle peut se prévaloir du plus grand nombre d'entreprises sur son territoire (1 883 unités relevant des secteurs commerciaux, artisanaux et industriels), et elle apparaît comme un bon élément en matière d'agriculture (la surface agricole exploitée représente 35% de la superficie de la commune et 83% de la zone NC du Plan d'Occupation des Sols).

D. Proposition d'itinéraire

Le souci de la sécurité sera un élément majeur dans le tracé de ce circuit en raison de la fréquentation automobile importante. Il convient donc d'utiliser autant que possible les routes communales, les sentiers déjà existants. Des voies seront proposées et des sentiers seront créés lorsque les routes présentes ne pourront garantir la sécurité des usagers. Le circuit proposé devra permettre une mise en valeur du patrimoine local.

CIRCUIT PEDESTRE INITIAL PROPOSE



Réalisation : Fabienne SERENUS

CARACTERISTIQUES DU CIRCUIT

MODE	DUREE	NOMBRE DE KM
A pied	Environ 2 heures	8

1. Justification de l'itinéraire

Ce circuit a été choisi de cette façon afin de permettre aux personnes qui l'utiliseront d'être au cœur de la nature, de pouvoir apprécier la diversité des paysages qu'offre la commune de Ducos, d'apercevoir au fur et à mesure le site du barrage de la Manzo jusqu'à arriver au moment où on le longe véritablement, et enfin afin d'éviter un maximum d'utiliser les routes nationales pour la sécurité des usagers car la sécurité est un élément clé pour garantir la réussite du circuit. L'itinéraire emprunte la plupart du temps des routes relativement tranquilles. Toutefois, afin de donner au visiteur une place réelle dans les infrastructures de transport, il importe d'inscrire physiquement sa présence tout au long du parcours. Diverses méthodes peuvent être adoptées : des limitations de vitesse par exemple à 30km/h, des trottoirs quand cela est possible, des bandes réservées aux piétons, des panneaux rappelant aux automobilistes la présence de ces piétons, la mise en place de dos d'âne ou de bandes rugueuses pour un ralentissement des automobiles. Ces mesures doivent par exemple être mises en place entre Syndic et Fond Brûlé et au niveau de la Saint Pierre car il y a une utilisation de la route départementale. Néanmoins, la portion se situant au niveau de la Saint Pierre peut être contournée en suivant la « flèche à double sens » ([voir carte précédente](#)) mais la création de ce cheminement risque d'être assez compliquée compte tenu du caractère privé du terrain. Mais une négociation avec le privé n'est pas impossible.

2. Un circuit découverte

Comme il a été précisé précédemment, tout au long du circuit le visiteur peut apprécier les paysages des mornes de la commune, contempler la flore et également avoir un certain nombre de vues d'une part sur le site du barrage de la Manzo et d'autre part sur la plaine du Lamentin et la baie de Génipa. D'une longueur de 8km, ce circuit est essentiellement constitué de plateaux mais comporte quelques pentes accentuées où le visiteur sollicitera davantage les muscles des jambes (dénivellation positive). Ces quelques difficultés ne s'étendent jamais sur plus de 500 mètres et se trouvent essentiellement au niveau du Morne Adrien, à Fond Brûlé, à Beauville et au Morne Privat.

Lieu	A voir
Morne Adrien	 Cacao (<i>Theobroma cacao</i>)  Bougainvillée (<i>Bougainvillea</i>)  Calebasse (<i>Lagenaria siceraria</i>)
Duchâtel	 Vue sur la Manzo  Champ de bananes
La Saint Pierre	 « Savonette »  Petite rivière
Morne Privat	 Plaine du Lamentin  Baie de Génipa

Clichés : Fabienne SERENUS

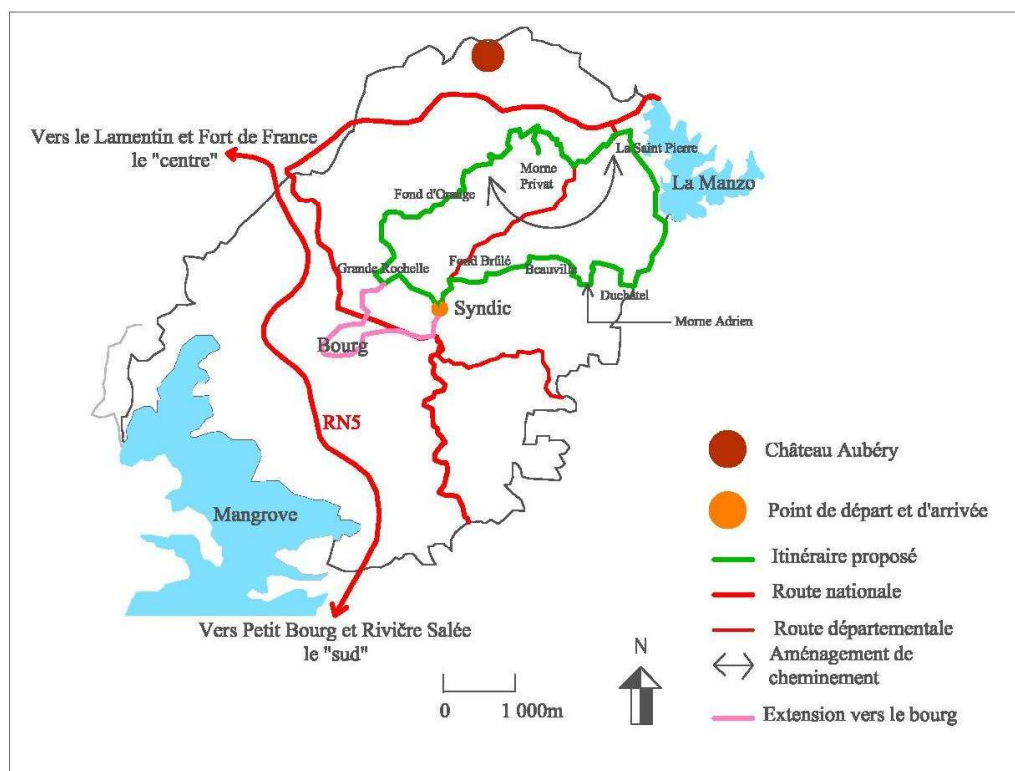
L'étiquetage des espèces présentes dans le tableau ci-dessus serait un bon moyen pour le visiteur de (re)connaître, d'identifier le patrimoine végétal de la commune lors de son parcours.

E. Extension du circuit découverte vers le bourg

Le circuit découverte se poursuivrait ainsi au niveau du bourg de la commune de Ducos où se situe entre autre l'Eglise Notre-Dame-de-la-Nativité et la maison Sainte Rose.

D'une longueur de 6km, ce circuit est principalement constitué de plateaux. Il comporte seulement deux difficultés (pentes un peu plus accentuées) situées à la sortie du bourg et après Grande Rochelle. Ces deux pentes n'excèdent pas plus de 300m. Durant le parcours, le visiteur sera toujours plongé au cœur de la nature, pourra observer les paysages caractéristiques des zones de culture de la commune et enfin aura droit à un certain nombre de points de vue sur le clocher de l'Eglise Notre-Dame-de-la-Nativité. Les routes empruntées sont relativement calmes. Il est important de noter que lors de l'extension, à la sortie du bourg et pour rejoindre le point d'arrivée à Syndic, le visiteur n'emprunte pas la route nationale mais la longe en toute sécurité car de part et d'autre, il y a des trottoirs.

EXTENSION VERS LE BOURG



Réalisation : Fabienne SERENUS

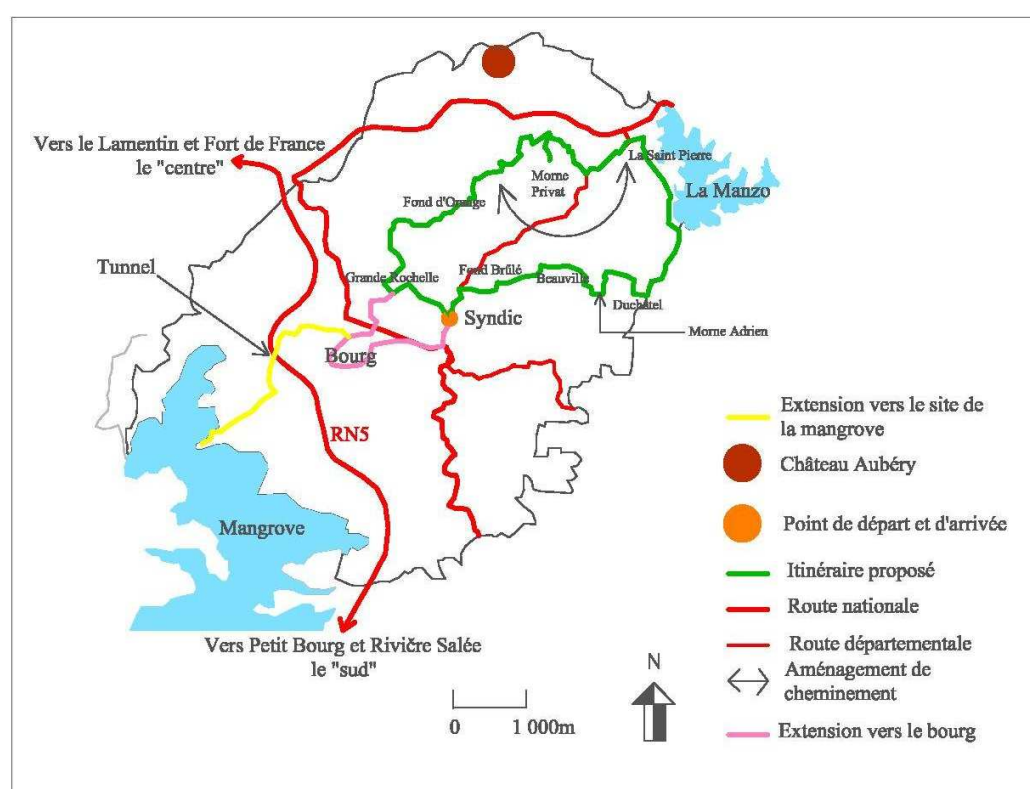
CARACTERISTIQUES DE L'EXTENSION

MODE	DUREE	NOMBRE DE KM
A pied	1H	6

F. Extension du circuit découverte vers le site de la mangrove

Cette extension d'une longueur de 3.5km ne comporte aucune difficulté majeure et un tunnel permet de franchir la RN5 à la sortie du bourg.

EXTENSION VERS LE SITE DE LA MANGROVE



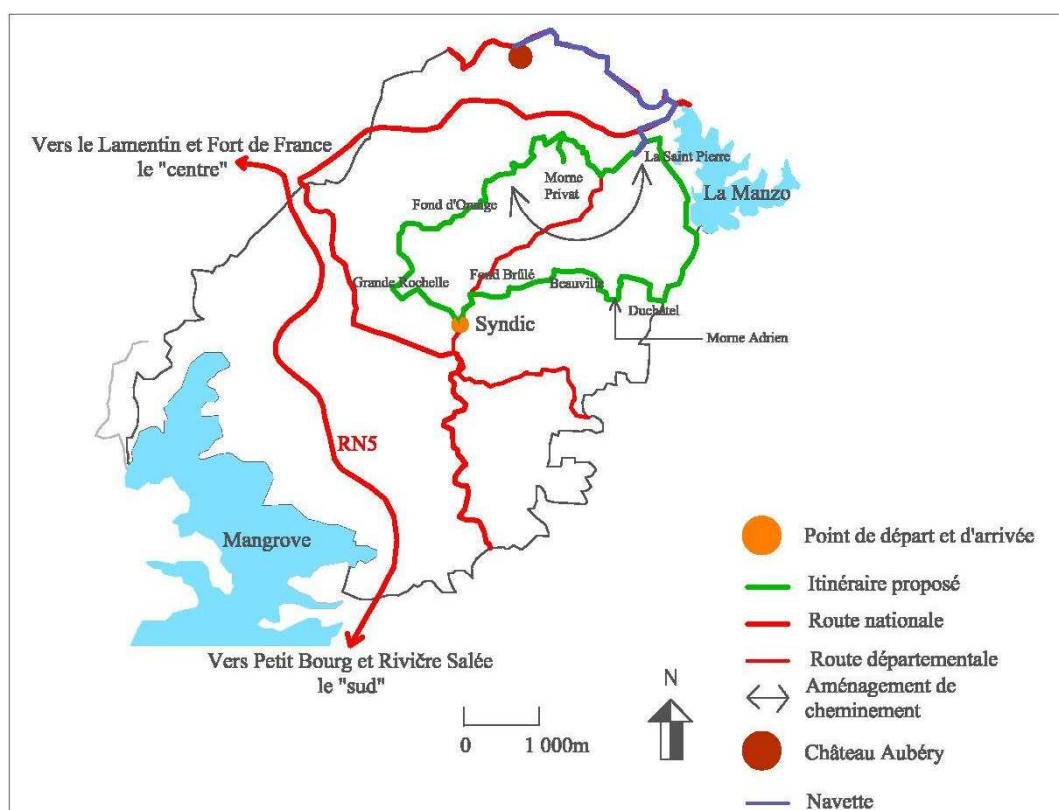
Réalisation : Fabienne SERENUS

MODE	DUREE	NOMBRE DE KM
A pied	1H15	3.5

G. Extension vers le château Aubéry

Seule la RN6 permet d'accéder au château Aubéry. Ainsi, pour des raisons de sécurité et pour l'intégrer au circuit proposé, l'idée serait de mettre en place un système de navette allant de La Saint Pierre au site du château Aubéry. Ce système fonctionnerait à la demande et serait assuré par un particulier qui serait en collaboration avec l'Office de Tourisme de Ducos.

NAVETTE LA SAINT PIERRE/CHATEAU AUBERY



Réalisation : Fabienne SERENUS

H. Mesures d'accompagnement

1. Balisage

Il permet aux usagers de se repérer sans avoir à consulter un plan. Pendant tout le circuit, le visiteur traversa essentiellement les quartiers de la commune de Ducos. Un projet de signalétique et de développement touristique a déjà été mis en place sur le territoire. En effet, un ensemble de panneaux indiquant le nom des quartiers est implanté dans toute la commune. En suivant les différentes directions des panneaux, le visiteur n'aura aucune difficulté à poursuivre son itinéraire.



Exemple de panneaux actuellement implantés

Cliché : Fabienne SERENUS

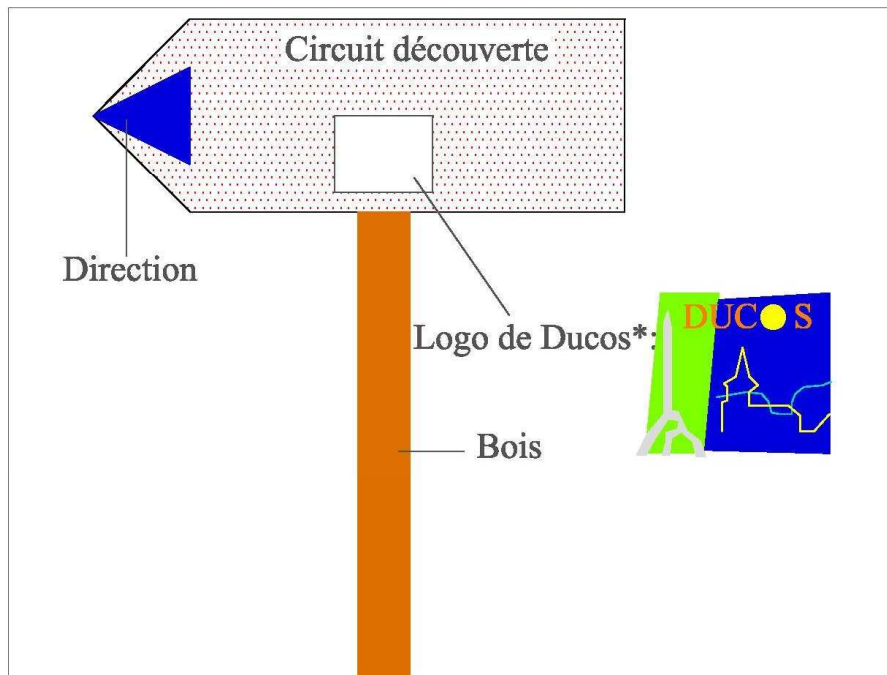
Néanmoins, il arrive que sur le parcours l'implantation de panneaux directionnels soit indispensable à certaines intersections.



Exemple d'intersections sans panneau directionnel

Cliché : Fabienne SERENUS

EXEMPLE DE PANNEAU



Réalisation : Fabienne SERENUS

* : Dans le logo de Ducos :

- La couleur verte marque l'attachement de la commune à la tradition rurale et agricole, fondement de son identité.
- La mangrove, foyer de la vie, est représentée en gris. Les racines du palétuvier résument ce monde très caractéristique.
- La silhouette caractéristique du clocher de l'église perchée sur son morne est une marque indissociable de l'identité ducossaise.
- Derrière le clocher, en toile de fond, la courbe emblématique des nombreux mornes qui composent le paysage ducossais.
- Et enfin, le ciel est habité par une lumière solaire intense pour en faire un message chaleureux.

I. Visites organisées

1. Objectifs

Le but de ces visites organisées est de former des groupes de personnes intéressées par la découverte du territoire. Elles peuvent également permettre aux touristes d'obtenir des informations plus précises concernant certains points particuliers. Elles peuvent aussi contribuer à les sensibiliser aux problèmes liés aux patrimoines naturels. Enfin, elles participent à l'amélioration de l'offre touristique du territoire.

2. Organisation

Les visites pourraient se faire selon deux formes :

- Sur des demi-journées : le touriste aurait le choix entre la découverte de la mangrove en kayak (environ 15euros) et la randonnée pédestre précédente (circuit découverte + extension vers le bourg + navette vers le château Aubéry + guide : 20euros)
- Sur une journée : le touriste ferait l'une et l'autre des activités avec au déjeuner un pique-nique ou un repas dans un restaurant proposant une cuisine traditionnelle (30euros repas non compris). Le visiteur a la possibilité de se rendre sur le site de la mangrove s'il décide de commencer par faire l'excursion découverte, et inversement s'il débute par la balade en kayak.

Conclusion

La commune de Ducos possède des potentialités en matière de tourisme vert. Au cours des prochaines années, le développement d'une offre touristique contribuerait à la fois à redynamiser le territoire et à participer à un nouveau mode de développement qu'est le développement durable et ce, en affichant un tourisme « durable ».

Ce développement touristique passe par la mise en valeur voire la protection des patrimoines locaux aussi bien naturels qu'urbains. La mise en place d'un circuit écotouristique comme il a été proposé permet à la fois de pratiquer une activité de pleine nature qu'est la randonnée, d'apprécier la beauté des paysages de la commune de Ducos, de contempler la flore et enfin de mettre en valeur les patrimoines naturels. Cependant, l'écotouriste s'intéresse aussi au patrimoine historique et culturel du territoire. Ainsi, les extensions du circuit proposé passant par les paysages urbains de la commune pourront satisfaire pleinement l'écotouriste.

Ce projet pourra, je l'espère, constituer un document de travail sur lequel pourront s'appuyer les professionnels concernés lors de la réflexion autour du développement du tourisme sur le territoire de Ducos.

Sources documentaires

- Patrimoine des communes de la Martinique, Antilles, Editions Flohic
- Histoire des communes, Antilles Guyane, Editions Pressplay
- Liaison, Bulletin Municipal d'Information de la Ville de Ducos, spécial n°1
- Liaison, Bulletin Municipal d'Information de la Ville de Ducos, spécial n°2

Table des matières

Remerciements.....	5
Sommaire.....	6
Introduction.....	7
I. De nombreux atouts à faire valoir sur le territoire	8
A. Des paysages urbains.....	9
1. L'Eglise-Notre-Dame-de-la-Nativité	9
2. Le Château Aubéry	10
a) Description	10
b) Historique.....	10
3. La maison Sainte Rose	11
B. Des paysages naturels.....	12
1. Les mornes	12
2. Les zones de culture	12
3. La mangrove.....	14
4. Le barrage de la Manzo.....	14
II. La mangrove : un indéniable atout touristique.....	16
A. La mangrove et la forêt domaniale.....	16
1. Description	16
2. Un écosystème à plusieurs fonctions	18
B. Menaces et pressions pesant sur la mangrove.....	18
1. Une ère de changements.....	18
2. Conséquences de cette nouvelle dynamique.....	21
3. Impacts sur la mangrove	21
a) Impacts dus au développement urbain.....	21
b) Autres types d'impacts.....	22
4. Des usages multiples à coordonner.....	24
C. Préservation de l'espace	24
1. Outils juridiques de protection et de gestion.....	24
a) La réglementation.....	24
b) Protection	25
2. Valorisation	25
3. Propositions d'actions	26
a) Objectifs	26
b) Pour la mise en valeur	27
c) Actions de sensibilisation.....	28

III.	D'autres atouts touristiques à mettre en valeur.....	30
A.	Le barrage de la Manzo : un site à explorer.....	30
1.	Description et localisation.....	30
2.	Petit rappel historique	30
3.	Un potentiel à exploiter.....	31
a)	Une faune et une flore remarquables	31
b)	Un site visité.....	32
4.	Contraintes liées au site.....	32
5.	Propositions d'actions	33
B.	Le château Aubéry : un important élément patrimonial	33
1.	Problématique autour du château Aubéry.....	33
2.	En vue d'une réhabilitation du château.....	34
IV.	Un circuit entre nature, histoire et culture.....	36
A.	Qu'est ce que l'écotourisme ?	36
B.	Un écotourisme à Ducos	36
C.	Enjeux de la mise en place d'un tel circuit	36
D.	Proposition d'itinéraire.....	37
1.	Justification de l'itinéraire	39
2.	Un circuit découverte	39
E.	Extension du circuit découverte vers le bourg.....	41
F.	Extension du circuit découverte vers le site de la mangrove	42
G.	Extension vers le château Aubéry	43
H.	Mesures d'accompagnement.....	44
1.	Balisage	44
I.	Visites organisées.....	46
1.	Objectifs	46
2.	Organisation	46
	Conclusion.....	47
	Sources documentaires.....	48
	Table des matières.....	49
	Annexes.....	51

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des espèces animales présentes dans la mangrove

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nom usuel créole	Comportement	Distribution dans les ceintures côtières, arbustives et forestières interne de la mangrove	Distribution dans la ceinture forestière externe de la mangrove	Statut
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard	Aiglon	Migrateur	Survol		Protection N.
<i>Egretta thula</i>	Aigrette neigeuse	Aigrette	Migrateur	Contact		Protection R.
<i>Butorides striatus</i>	Héron vert	Kio, Caïali	Sédentaire	Contact		Protection R.
<i>Actitis macularia</i>	Chevalier branlequeue	Batmar, Branlequeue	Migrateur		Contact	Protection R.
<i>Pluvialis dominica</i>	Pluvier doré d'Amérique	Pluvier doré	Migrateur		Contact	Protection R.
<i>Coereba flaveola</i>	Sucrier à poitrine jaune	Sicrié falle jaune	Sédentaire	Contact	Contact	Protection R.
<i>Dendroica petechia</i>	Paruline jaune	Ti jaune, Didine	Sédentaire	Contact	Contact	Protection R.
<i>Nycticorax violaceus</i>	Bihoreau violacé	Crabier, Crabier grosse-tête	Sédentaire	Contact	Contact	Protection R.
<i>Bulbucus ibis</i>	Héron garde-boeuf	Garde-boeuf, Détiqueur	Sédentaire		Contact	Protection R.
<i>Loxigilla noctis</i>	Sporophile rouge-gorge	Père noir, Moisson	Sédentaire		Contact	Protection R.
<i>Fregata magnificens</i>	Frégate superbe	Malfini	Pélagique	Survol		Protection R.
<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	Souchet	Migrateur		Contact	Gibier
<i>Anas discor</i>	Sarcelle à ailes bleues	Sarcelle	Migrateur		Contact	Gibier
<i>Icterus bonana</i>	Oriole de la Martinique	Carouge	Endémique		Contact	
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle des granges	Hirondelle à ventre roux	Migrateur	Contact		
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	Crabier bois, crabier grosse-tête	Migrateur	Contact		
<i>Falco Columbarius</i>	Faucon émerillon	Gligli, Grigri	Migrateur	Survol		
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	Gligli, Grigri	Migrateur	Survol		
<i>Quiscalus lugubris</i>	Quiscale merle	Merle françois	Sédentaire	Contact	Contact	

Protection N. : liste nationale d'espèces d'oiseaux protégés par l'arrêté du 17-IV-81 modifié par les arrêtés du 29-IX-81, 20-XII-83, 31-I-84, 27-VI-85, 11-IV-91 et 2-XII-92.

Protection R. : liste régionale d'espèces d'oiseaux protégés en Martinique par l'arrêté du 17-II-89.



Ecole Polytechnique Universitaire
Département Génie de l'Aménagement
35 allée Ferdinand de Lesseps
BP 30553
37205 TOURS cedex 3

Monsieur MARTOUZET

SERENUS Fabienne
Stage DA 3
2007/2008

Résumé

La commune de Ducos souhaite entreprendre des stratégies de développement touristique au sein de son territoire. Ainsi, la valorisation des sites touristiques majeurs de Ducos s'inscrirait au mieux dans ce projet.

La présente étude a pour objectif d'émettre tout d'abord des propositions d'actions sur les patrimoines locaux de la commune pour enfin les raccorder par l'intermédiaire d'un circuit touristique.

Mots clés

Ducos, département de Martinique, 972, écotourisme, valorisation, protection, patrimoine local, circuit écotouristique

